

Référent Cybersécurité en TPE/PME - Formation certifiante - Classe virtuelle

Environnement digital - webmarketing - 2024

En résumé

A l'issue de la formation, vous pourrez valider la certification "Référent cybersécurité en TPE/PME", inscrite au répertoire spécifique de France Compétences sous le n° RS5568 et délivrée par CCI France depuis le 10/11/2021.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "[Mon Compte Formation](#)".

Les + de la formation

Compétences visées :

- Identifier les enjeux et problématiques de la cybersécurité.
- Identifier les risques et menaces et déterminer des solutions permettant de protéger l'entreprise.
- Identifier les responsabilités juridiques de l'entreprise en matière de cybersécurité.
- Analyser l'organisation interne et le système d'information de l'entreprise.
- Evaluer les vulnérabilités de l'entreprise et son niveau de sécurisation.
- Etablir un état des lieux du niveau de sécurité de l'entreprise et du respect de ses obligations réglementaires.
- Déterminer les actions à mettre en œuvre et le type de supports à déployer.
- Diffuser les bonnes pratiques et règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité.
- Systématiser la mise en application des règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité pour l'organisation et les individus.
- Opérer le suivi des comportements et usages en matière de cybersécurité.

Objectifs :

- Identifier et prendre en compte les problématiques de cybersécurité de l'entreprise en lien avec l'environnement juridique et technologique
- Evaluer les usages et le niveau de sécurité de l'entreprise
- Elaborer, mettre en œuvre et animer une démarche de prévention et d'amélioration des pratiques de cybersécurité au sein de l'entreprise

Prérequis :

- Justifier d'un titre ou diplôme de niveau 5.
- A titre dérogatoire, les candidatures des professionnels ne pouvant se prévaloir d'un titre ou diplôme de niveau 5 mais justifiant d'une expérience professionnelle de 3 années minimales pourront être examinées et se voir réserver une issue positive.

Participants :

2 800 €

Net de taxe par personne certification incluse

N4 REFCYBCV 18-E24

4,5 jours de formation et 0.5 jour pour les épreuves de certification

Initiative Data Eligible au CPF Compétences

Formation certifiante

Formation à distance

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 25 nov 2024, mar 26 nov 2024, jeu 05 déc 2024, ven 06 déc 2024, ven 13 déc 2024



Chef d'entreprise TPE / PME, référent ou responsable informatique au sein d'une TPE / PME.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le domaine de la cybersécurité.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Identifier la problématique de cybersécurité propre à l'entreprise et tenant compte de son environnement juridique et technologique (7 heures)

Décrire l'organisation les enjeux et les objectifs de la cybersécurité
Identifier les aspects juridiques de la réglementation
Identifier les obligations et responsabilités du chef d'entreprise sur son SI
Gérer les risques juridiques

2. Evaluer le niveau de sécurité de son entreprise (14 heures)

Connaître le système d'information et ses utilisateurs
Identifier le patrimoine informationnel de son système d'information
Maîtriser le réseau de partage de documents
Mettre à niveau les logiciels
Authentifier l'utilisateur
Sécuriser les réseaux internes
Sécuriser le nomadisme
Utiliser une méthode d'analyse de risques
Détecter puis traiter les incidents
Connaître les responsabilités juridiques liées à la gestion d'un SI
Construire une méthodologie de résilience de l'entreprise
Traiter et recycler le matériel informatique en fin de vie

3. Mettre en œuvre la cybersécurité : construire son plan d'action (11 heures)

Construire une veille documentaire d'information et de recommandation
Lister les métiers directement impactés par la cybersécurité
Lister les différents métiers de prestation informatique
Construire une méthodologie pédagogique pour responsabiliser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques
Construire une méthodologie d'évaluation du niveau de sécurité
Actualiser le savoir du référent cyber sécurité
Classer les formes d'externalisation
Choisir les prestataires de service





Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Alternance de théorie et de pratique.

Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.

Cette formation est organisée à distance, en classe virtuelle via la solution TEAMS.

Un lien d'accès, un guide d'utilisation pour votre première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Matériel requis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'une webcam et d'un système audio.

Passage de la certification

Une épreuve écrite basée sur une étude de cas portant sur la construction d'un plan d'amélioration pour la mise en place d'une démarche de prévention des risques liés à la cybersécurité de l'entreprise de 3h00 notée sur 100 points.

A l'issue du passage de la certification, un certificat attestant de la réussite à la certification et / ou du niveau obtenu sera délivré.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Cette formation peut être sanctionnée par la certification «Initiative Data Compétences» inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences et délivrée par CCI France.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre



contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

